



www.saintprojetdesalers.com

Gazette Communale

1^{ère} édition : septembre 2008



Chers Amis,

Le Mot du Maire

C'est avec un plaisir tout particulier que je vous adresse le numéro 1 de notre journal communal. Ce dernier est destiné, non seulement, à vous informer des décisions du conseil municipal mais aussi à être le reflet de la vie de notre commune. Je remercie donc Christine Vidalinc et Philippe Dracon qui ont la charge de le réaliser et invite l'ensemble des associations à l'utiliser comme support de communication.

Ce mandat sera placé une nouvelle fois sous le signe des investissements qu'ils soient nécessaires au bon fonctionnement de notre commune (garage communal, routes, pistes,...), obligatoires (assainissement du bourg) ou encore garants du développement de Saint-Projet de Salers (lotissement), l'accueil de nouvelles populations étant une priorité à laquelle nous ne pouvons nous soustraire. En effet, outre l'enrichissement humain que confère l'arrivée de nouveaux habitants, ces derniers contribuent aussi au maintien de nos commerces dont la survie, dois-je le rappeler, dépend de notre responsabilité collective. Je ne peux donc que vous inviter à faire vivre au mieux ces commerces en les fréquentant !

Ces derniers mois nous avons préparé l'accès à notre futur lotissement communal qui devrait comprendre 6 lots. Les travaux de viabilisation interviendront quant à eux en 2009. En parallèle, nous avons débuté les travaux connexes liés à notre procédure d'aménagement foncier; ces derniers se traduisent par la réhabilitation de pistes à Bonnaves, au Bousquet ou encore à La Peyre St Dolus et par la création d'une nouvelle piste au départ de la route du Puy Basset.

Par ailleurs, l'ensemble des peintures du gîte communal ont été rénovées. Enfin, dans les toutes prochaines semaines, doit débiter la construction du garage communal dans le pré du Roc. Ainsi, les tâches entreprises avancent à un rythme satisfaisant et nous gardons le cap sur les objectifs fixés.

En attendant le prochain numéro de notre «gazette» communale, je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Bien à vous
Bruno FAURE

THEME DE L'ÉDITION LE VILLAGE DE SAINT-PROJET-DE-SALERS

Pour commencer la publication de la première édition du journal, il nous a semblé intéressant de parler du village dans son ensemble, ses caractéristiques, son histoire et son état actuel.



Comme tout le monde le sait déjà, le village de Saint-Projet-de-Salers se situe dans le département du Cantal, dans la région dite des Monts du Cantal.

Tout d'abord, quelques informations sur le village

Beaucoup d'entre nous se posent la question et n'ont pas de réponse « officielle » sur le nom des habitants de Saint-Projet-de-Salers

Au jour d'aujourd'hui, le village compte plus de 140 habitants (recensement 2004 : 128 habitants et recensement 1999 : 117). Nous sommes répartis dans un Bourg et 22 villages : Conches, La Roierie, Le Bousquet, Pijoulat, Vieillèpèze, Pradet, Roussy, Le Bouscatel, Le Roc, La Peyre St Dolus, Prallat, Le Croizet, Freygeviel, Lamargé, La Gensonie, Saint Georges, Levert, La Persuyre, Bonnaves, La Roche, Boudou et le Col de Légal.

Le point culminant de la commune est le Puy Chavaroche à 1739 mètres.

La superficie de la commune est assez importante et est de 3602 hectares.

La rivière qui traverse la commune s'appelle la Bertrande, et prend sa source dans les montagnes de la commune. Elle se jette ensuite dans la Maronne au barrage d'Enchanet et dans la Dordogne à Argentan et ensuite rejoint l'océan Atlantique.

Quelques mots sur son histoire...

Le village tient son nom d'un évêque de Clermont-Ferrand, qui baptisa le village Saint-Préjet. Puis, il se transforma en Saint-Projet, pour devenir Saint-Projet-de-Salers en 1949, car appartenant au canton de Salers. C'est pourquoi certains nomment encore couramment le village Saint-Projet.

L'église date du XVIII^e Siècle et est caractérisée par son clocher dit à peigne. Elle fut bâtie, dit-on par la maison de Tournemire.



Autrefois, la Cure de Saint-Projet-de-Salers était un prieuré dont les revenus étaient partagés entre le curé et les prêtres de Fontanges.

La seigneurie de Saint-Projet-de-Salers était divisée entre les maisons de Montal et de Tournemire.

Le village de Saint-Projet-de-Salers a malheureusement vu sa population diminuer au début du siècle. Il n'y a pas si longtemps, on dénombrait encore 1127 habitants, en 1900, répartis dans un bourg, 13 villages, 9 hameaux et 160 maisons.

Quelques hameaux ont aujourd'hui disparu, comme le Dixain, Espinasse, les habitations sont tombées en ruine, d'autres ont changé de nom. C'est le cas d'Emboudou qui est devenu Boudou, d'Embonnaves qui s'est raccourci à



Bonnaves, Feydeval en Freygeval, la Margé en Lamargé, la Persouire en Persuyre, Pranla en Prallat.

Saint-Projet-de-Salers possédait également deux écoles et toutes sortes de commerçants : 1 coiffeur, dans le haut du village, av de la Bastide, 1 boucher au niveau du minour, 1 cordonnier dans le bourg, 1 café au dessus de la place, 1 boulangerie, 1 café restaurant au pont.

Par ailleurs, au début du siècle dernier, la commune du Fau n'existait pas. Les villages de l'actuelle commune du Fau appartenaient à Fontanges et St Projet de Salers. C'est très certainement la rivière de l'Aspre qui faisait la distinction entre l'appartenance à la commune de Fontanges ou St Projet de Salers. Ainsi, le village de La Peyre Del Cros faisait parti de notre commune. C'est en 1870 que la commune du Fau a été créée.

Aujourd'hui, les choses ont un peu changé, mais le village voit sa population augmenter d'années en années, avec de nouvelles naissances et de nouveaux arrivants à la recherche de calme ou simplement par « amour » de la région.

Le village de Saint-Projet-de-Salers reste dynamique avec une boulangerie/épicerie, l'Auberge du Pont et l'Auberge du Col de Légal, une entreprise de maçonnerie et 8 exploitations



agricoles. En période hivernale, la station de ski du col de Légal est ouverte. Le village offre plusieurs hébergements pour accueillir des vacanciers, 11 gîtes, des Chambres d'Hôtes dans le Bourg et un foyer de 33 places au Col de Légal .

Le village propose également plusieurs activités comme la randonnée notamment avec le GR 400 au départ du Col de Légal qui parcourt les crêtes. Le ski de fond, raquettes ou traîneau en période hivernale au col de Légal.

ACTUALITES

CONSEIL MUNICIPAL

Installation du nouveau Conseil

A l'issue des élections municipales qui ont eu lieu le 9 mars 2008, le conseil municipal de Saint-Projet s'est installé. Les candidats ont été élus au premier tour et, à la majorité, le Maire sortant Bruno Faure a été réélu pour un nouveau mandat. Le nombre d'adjoints n'a pas été modifié et reste à deux, respectivement Pierre Lafon et Gilles Lacroix.

Les délégués aux différentes structures ont ensuite été désignés :

- **CCAS** : P.Lafon, L.Gaillard, L.Chambon et



C.Vidalinc

- **Communauté de Communes** : B.Faure, (Pierre Lafon suppléant)
- **Syndicat des Eaux de la Bertrande** :
- B. Faure et J.Delon
- **Syndicat d'électricité Doire et Bertrande** : L.Chambon, J.Fabre
- **Syndicat Mixte Agedi** : P.Dracon, (C.Vidalinc suppléante)
- **Commissions d'Appels d'Offres, ouverture des plis** : P. Lafon, G.Lacroix, L.Gaillard, (J.Peyral, J.Fabre et P.Dracon suppléants)
- **Syndicat Mixte du Puy Mary** :
- L. Chambon, (P.Lafon suppléant)
- **Syndicat du Parc des Volcans** :
- G. Prunet, (G.Lacroix suppléant)
- **CNAS** : P. Lafon
- **Commission communale des travaux** : B.Faure, J.Delon, P.Lafon, G.Lacroix, L.Gaillard, J.Peyral, L.Chambon, G.Prunet, J.Fabre.
- **Vie associative et communication** : P. Dracon (C.Vidalinc suppléante)

Suite à cela, le budget primitif 2008 a été présenté et voté à l'unanimité par les membres présents du Conseil.

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 278 578,88€ et 887 153,18€ en section d'investissement.

Le budget CCAS s'établit à 3 938,65€.

Le budget assainissement s'équilibre en recettes et dépenses à 12 400€ en section de fonctionnement et à 37 742€ en section d'investissement.
Le taux d'imposition reste inchangé pour 2008.

L'AMENAGEMENT FONCIER

Les travaux d'aménagement foncier

Depuis bientôt 4 mois maintenant, la CADAC* s'affaire à réaliser les travaux d'aménagements fonciers sur la commune.

Les agencements vont bon train comme en témoigne Mr Rigoux (responsable de chantier et Anthony Barbes, le jeune chauffeur de la pelle). Tous les jours, du matin jusqu'au soir, terre, pierres, talus... sont déplacés, arrachés ou transportés pour permettre d'agencer tous ces terrains.

Quasiment tous les villages sont concernés par des travaux d'ampleur plus ou moins différente.

L'association foncière, qui rassemble les propriétaires,



a conduit différentes opérations :

Au lieu dit Vieillespèze, un talus a été rasé, un chemin enfoui et au niveau du relais, un mur a été enterré.

A la Roierie, un chemin a été déclassé et rasé.

Au lieu dit de Prallat, une piste a été tracée permettant un précieux accès aux côtes et désenclavant également plusieurs parcelles.

A Roussy, deux talus ont été rasés.

A Pradet, un mur a été enterré.

Au dessus du bourg, un chemin communal a été élargi pour faciliter l'accès aux parcelles et l'ancien chemin dans le pré de Jean Delon a été déplacé en bordure de la parcelle.

Actuellement, réalisée par la commune, c'est la piste au départ de la route du Puy Basset reliant les montagnes de La Peyre St Dolus qui est en travaux. C'est l'entreprise Croute qui s'en charge.

Et bientôt, l'aménagement d'un parking et l'enfouissement d'un vieux chemin à La Peyre St Dolus, l'aménagement du chemin de Bonnaves et celui du Bousquet seront effectués.

Ces travaux sont aussi l'occasion pour les privés (agriculteurs, habitants) de réaliser, bien évidemment à leurs frais, quelques travaux de terrassement, d'aménagement ou de captage par exemple, profitant ainsi de la disponibilité du matériel et de la bonne volonté de la CADAC*



Mr Laurent Gaillard notamment pour le prolongement de la piste de Prallat ou l'enfouissement de tuyaux à Bonnaves.

Le GAEC de Conches a drainé les prés en bord de rivière et rasé un talus à la Roierie.

Joël Chauvet au lieu dit Vieillespèze a également drainé un pré et aménagé une prairie.

Christophe Monteil a réalisé un chemin d'accès à l'étable de la Gensonie, puis dans les côtes.

Philippe Dracon pour un accès au bois de sapin derrière le bourg et un captage au lieu dit de Pijoulat.

Jean Delon et Guiguite pour le rasement d'un talus .

Le bilan de cet aménagement reste donc très positif pour la commune, les propriétaires et les habitants.

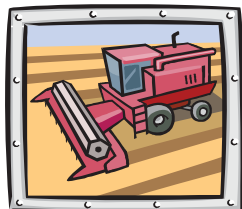
L'association foncière, qui a géré les aménagements dans les propriétés, est Présidée par Pierre Lafon et est composée de Joël Chauvet, Laurent Gaillard, Jean Delon et Hervé Picarouge.

Le financement des travaux sera donc réalisé par l'association à la CADAC* et l'entreprise Croute.

De même, les travaux engagés par la commune d'un montant de 212000 € HT, bénéficient d'un financement de 50 % du Conseil Général.

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

Ces derniers temps, la commune a vu la réalisation de plusieurs travaux, d'ampleur différente mais nécessaires.



Un mur bien construit et solide pour l'accès au futur lotissement



Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lotissement pour accueillir de nouvelles populations, au lieu dit « des Terres », dans le bourg, la commune a entrepris l'élargissement du chemin d'accès à cette parcelle. Pour la

réalisation de ces travaux, il a fallu empiéter sur une partie de terrain que Jean Delon a bien voulu donner à la commune.

Les travaux d'élargissement réalisés par l'entreprise Gauthier ont débuté dès le mois de mars 2008 et se sont terminés il y a peu.

La destruction de l'ancien mur en pierres sèches et un décaissement sur 3 mètres ont été nécessaires. L'ensemble de la terre fut entreposé au pont du Bousquet et mis à disposition de la commune.

Suite à cela, la construction du nouveau mur a pu démarrer. Un grillage béton a été placé derrière les pierres ainsi qu'un plastique alvéolé. Le mur a aussi été crépi. Aujourd'hui, nous disposons d'un chemin d'accès d'une largeur de 4 mètres permettant ainsi le passage aisé de deux véhicules ou d'un camion par exemple. Le goudronnage de cet accès se fera ultérieurement pour ne pas être détérioré par les prochains travaux de viabilité.

La réalisation de cet ouvrage a été subventionnée à 34% grâce au Conseil Général et à Alain Marleix sur sa dotation parlementaire.

Maintenant, ce sont les travaux de viabilisation du terrain qui pourront démarrer au cours de l'année 2009.

Rénovation du pont et remise en route de la fontaine

Le pont de Saint-Projet situé devant l'Auberge de Guignite, a fait l'objet d'une remise en état. En effet, celui-ci accusait des problèmes d'étanchéité, que l'on pouvait d'ailleurs observer



en hiver avec la formation de stalactite et de solidité d'une manière générale. C'est l'entreprise Gauthier qui a réalisé les travaux de rénovation. Ces travaux ont été réalisés en deux temps, au mois de novembre 2007 et en juin 2008. L'ancienne barrière a été retirée et une nouvelle, plus esthétique l'a remplacé. A cette occasion la circulation a du être coupée à deux reprises pendant quelques jours. Ces travaux ont été financés par le Conseil Général du Cantal, puisqu'il assume la



responsabilité de cet ouvrage.

La réalisation de ces travaux a également permis, avec un soutien de 40 % du Conseil Général, le remplacement de la conduite d'alimentation en eau de la fontaine du village. Celle-ci est remise en service depuis maintenant 2 mois.

Notre église a retrouvé tout son charme, et son harmonieux son de cloches...

En effet, le moteur des 3 cloches a été changé.

Les marches des 2 stalles ont été renouvelées suite à l'apparition d'un champignon appelé « mérule »



En cours, la réfection de la tribune

Rénovation du Gîte Communal



refaites ainsi que plusieurs pour égayer le gîte. Suite à la réalisation de ces travaux, un courrier a été adressé aux gîtes de France pour demander de maintenir le classement à 3 épis.

Pour information, le gîte communal, situé sur la place du village possède une capacité d'hébergement de 10 personnes. Les réservations se font à la mairie de Saint Projet.

Dernièrement, le gîte communal a fait l'objet de quelques travaux d'intérieur afin de lui redonner un coup de neuf. A défaut, il aurait été déclassé à 2 épis par les gîtes de France. Ce sont donc les peintures et quelques menuiseries qui ont été décorations intérieures



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LE COMITE DES FETES

Renouvellement du bureau

Philippe Laporte, président du comité des fêtes de Saint Projet a souhaité quitter ses fonctions, après plusieurs années d'activité.

Pour lui succéder, c'est Émilie Voyant qui s'est portée volontaire. Son dynamisme et sa motivation mettront très certainement en avant le village et réjouiront les habitants au travers des prochaines manifestations.

Les membres du bureau du Comité des Fêtes sont
Présidente : Emilie Voyant, V. président : Philippe Dracon, Trésorière : Marie-Pierre Benezet,
V. Trésorière : Géraldine Chauvet, Secrétaire : Sabine Vielzeuf, V. Secrétaire : Fabienne Laporte.

Soirée Théâtre avec la Compagnie des Tr'acteurs

Samedi 12
avril une
centaine de
personnes
s'étaient
réunies à la
Salle des Fêtes
pour assister à
une représen-
tation de la
Compagnie
des Tr'acteurs.



Les onze agriculteurs des alentours de Mauriac ont su conquérir le public, comme en a témoigné sa participation. Autour des scénettes retraçant la vie de l'agriculture, plusieurs personnes n'ont pas hésité à monter sur scène pour donner leur point de vue de la situation et jouer, à leur tour devant le public et au milieu des acteurs de la compagnie. Eric Lafon pour l'achat de terrain,

Mme Lacroix refusant de servir, Marie Jeanne Chauvet ou encore Guillaume Louvradoux... Cette soirée théâtre organisée par le Comité des Fêtes a permis à chacun de passer un agréable moment grâce à la Compagnie des Tr'acteurs qui mérite toutes nos félicitations.

La Soirée Truffade

Pour cette nouvelle édition de la Soirée Auvergnate, le bilan est très satisfaisant. Environ 220 personnes se sont déplacées pour l'occasion. Les habitués du village étaient bien entendus présents, mais aussi des vacanciers et habitants des communes voisines.

La traditionnelle truffade a été préparée pour la première fois par André Raboisson d'Anglards de Salers que nous tenons à remercier pour son dévouement et saluer pour sa sympathie.

La soirée s'est ensuite poursuivie par un bal, animé par René Picaud .



Fête patronale réussie sous un beau soleil avec la participation de nos amis les Chasseurs



A l'occasion de la fête du village les 23 et 24 août dernier, le comité des fêtes et l'ACCA avaient décidé de s'unir pour organiser la fête patronale. Cette association a été la bienvenue puisque le public s'est déplacé en nombre pour l'occasion. Le

concours de pétanque et le ball-trap ont animé la journée de samedi. Le dimanche, dès 9h, dégustation de tripoux préparés par les chasseurs tandis que se faisait la vente des cartes de chasses pour la saison.

Dans l'après-midi, la « Bourrée d'Aurillac » est venue faire une représentation qui a enthousiasmé le public, de même que les différentes activités (jeu de quilles, pesée du mouton...). La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un repas puis d'un bal animé par « Les bons copains ». Toute la journée était en vente dans le village le pain cuit au four à bois de Boudou par André Dumas (dit Dédé).

Le prochain rendez-vous festif de St Projet

Concert à l'Eglise le 11 octobre 2008

Mr et Mme Navarro (habitants de La Peyre St Dolus) accompagnés de leurs amis et Gérard Delbos réitéreront pour un concert. Au programme, plusieurs chansons françaises seront reprises par la chorale.

CLUB DU 3^{ÈME} AGE

Repas du Club



Lors du traditionnel repas du Club du 3^{ème} âge de Saint-Projet-de-Salers une quarantaine de personnes se sont retrouvées.

A cette occasion, une compagnie théâtrale s'est déplacée pour présenter un beau spectacle.

Au travers de plusieurs scènes, notamment celle retraçant la vie d'un agriculteur ou encore d'un vétérinaire plus habitué à soigner les hommes que les animaux, le public s'est beaucoup amusé.

D'ailleurs, le Président du Club, Pierre Lafon, se félicite du moment passé et de l'occasion pour chacun de se retrouver et discuter dans une bonne ambiance.

Voyage au Viaduc de Millau

Le 8 juillet, une quarantaine de personnes membres du Club du 3^{ème} âge ont pu observer de



près le fameux viaduc de Millau. Après un arrêt à Espalion et le temps de prendre un café, ils sont arrivés sur les lieux aux alentours de 12 heures pour déjeuner. La visite fut ensuite prise en charge par un guide et en car

« cabriolet ». Un film sur les étapes de la construction a ensuite été projeté.

Pour revenir, un détour a été fait par Saint-Flour, histoire d'apercevoir le viaduc de Garabit et de comparer avec celui de Millau, avec les quelques années de construction qui les séparent.



Fête du pain au four de Boudou

Le 9 Août 2008, c'est la fête du pain qui a eu lieu à Boudou. Cette journée a permis de remettre en route le vieux four et de faire cuire du pain comme autrefois, au bois. C'est André Dumas qui s'est occupé de cette tâche qu'il a bien réussie puisque la totalité du pain a été vendu aux habitants mais aussi aux touristes de passage. En soirée le repas a réuni une centaine de personnes.



ETAT CIVIL 2008

Registre des naissances

Pierre Lapié, le 4 janvier
Corentin Lacroix, le 17 mars



Registre des décès

Mme Bogros, habitante une partie de l'année à Saint-Georges
Mme Maury, à l'âge de 95 ans le 4 janvier du Bourg
M. Fabre, à l'âge de 53 ans le 23 janvier, habitant du Bousquet
M. Feintrenie à l'âge de 78 ans le 1er mai, habitant de Levert
M. Rouyre à l'âge de 92 ans le 26 juillet, habitant de Levert
M. Constant, à l'âge de 68 ans le 05 août, habitant du Bourg
Mme Lafage, à l'âge de 87 ans le 28 août, habitante de Prallat
M. Vialore, à l'âge de 62 ans le 2 septembre, habitant de La Peyre St Dolus
L'Abbé Couderc, à l'âge de 86 ans, le 5 septembre, ancien prêtre de la Commune
M. Molherat, à l'âge de 51 ans, le 6 septembre, ancien habitant du Bouscatel

VIE PRATIQUE

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 18h
Fermeture hebdomadaire les mercredis
Mr le Maire reçoit sur rendez-vous

Tél. 04 71 69 23 57 Fax. 04 71 69 29 07

Email. : mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr

Site Internet www.saintprojetdesalers.com créé et mis à jour par Philippe Dracon



Horaires d'ouverture de la Boulangerie/Epicerie

« Au vieux Four »



Du lundi au samedi de 8h00 à 13h30 et de
16h30 à 19h30 - Le dimanche de 8h30 à 13h30
Fermeture hebdomadaire les mercredis - Tél. 04 71 69 29 76



Jours de passages des commerçants

LAJARRIGE Christian : passage les vendredis 13h et mercredis 12h30 - Tél. 0471476062

DUPONT GIRBES : passage les mardi 18h et samedi 12h - Tél. 0471476025 ou 0689890722

Ramassage de ferrailles Prévu pour le mois d'octobre 2008



Rédaction, conception et réalisation : Bruno Faure - Philippe Dracon - Christine Vidalinc
Photos P.Dracon et bénévoles de Saint-Projet-de-Salers
Impression : Imprimerie Moderne à Aurillac
Edition 2008

